

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03 89 70 90 70 - Fax 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Objet du marché :

Intitulé : Etude d'optimisation du fonctionnement des déchetteries de Saint-Louis Agglomération.

Type de marché : Marché de prestations intellectuelles

Classification CPV :

79 31 10 00 -7 : Services d'études

3. Procédure :

Type de procédure : procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :

Critère de jugement des offres	Pondération
Valeur technique	60 %
Prix	40 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 17-122124 du 30/08/17.

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : 16 novembre 2017



Titulaire du marché :
ANETAME INGENIERIE
2C rue des Ormes
67200 STRASBOURG

Montant du marché : 19 800,00 € H.T.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : 9 novembre 2017

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
BP 51 038
67 070 Strasbourg Cedex
Tél. : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
BP 51 038
67 070 Strasbourg Cedex
Tél. : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis : Vendredi 16 février 2018

